



**Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges**

**Réforme du collège
L'intersyndicale
du second degré,
unie pour exiger
l'abrogation de la
réforme du collège,
lance un appel
à tous les collègues**

**Le SNFOLC propose :
Assemblées
Générales
partout !**

Un vent de révolte qui confirme l'exigence majoritaire : ABROGATION de la réforme du collège

Ce mardi 3 novembre, un premier tiers des enseignants et CPE des collèges de l'académie étaient convoqués à des demi-journées de "formation" qui visent à faire mettre en œuvre la réforme du collège par les personnels eux-mêmes.

Les nombreux compte-rendus qui sont fait de ces premières demi-journées par les collègues eux-mêmes, témoignages qui circulent largement, sont édifiants. Pour ceux qui en doutaient encore, le vent de révolte qui y a soufflé l'a démontré : l'immense majorité des personnels ne veut pas de cette réforme du collège !

Ce vent de révolte a été particulièrement fort là où les personnels avaient massivement exprimé leur refus collectif de ces "formations" en contresignant la prise de position proposée par le SNFOLC, le SNES puis toutes les organisations opposées à la réforme dans l'académie.

La rectrice ne s'y pas trompé et leur a fait porter par les chefs d'établissement la veille (!) un courrier expliquant que *"l'assistance des enseignants aux actions de formation organisées à leur intention est une obligation de service"* qui *"prévaut sur toute autre activité au sein ou en dehors de l'établissement"*. Sauf que le décret qu'elle cite prévoit des formations *"prises en compte dans son temps de service"* ou bien *"avec l'accord écrit de l'agent"* (voir le 4-pages du SNFOLC) !

Face à cette pression hiérarchique, certains collègues ont légitimement maintenu leur position de refus et beaucoup d'autres ont finalement décidé d'y aller tout en organisant la résistance. Nous sommes tous unis pour l'abrogation, nous ne nous laisserons pas diviser.

Ainsi à Tassin où sont regroupés plusieurs collèges dont les personnels ont largement signé ou discuté de l'appel intersyndical. Ils se sont donnés rendez-vous trente minutes avant et les trois quarts portent des affiches "NON à la réforme". L'IA-DASEN est présent en personne : il *"commence par noter qu'il n'est pas aveugle et qu'il voit bien les nombreuses pancartes et affiches qui s'opposent à la réforme. Il remercie les participants d'être venus et espère qu'à la fin de ce stage il verra moins d'opposants."* Rien de tel : pendant près de trois heures les questions fusent, les intervenants (IPR, principaux...) vacillent et sont souvent incapables de répondre, les "ateliers" prévus n'ont pas lieu.

Sous des formes diverses, ces scènes se sont répétées à Corbas, Tarare, Villé-Morgon, Lyon... Les collègues qui découvrent seulement les grilles horaires, les EPI, s'insurgent eux aussi. L'opposition à la réforme s'enracine encore. Et partout se multiplient démissions en bloc de conseils pédagogiques, motion au CA se prononçant contre la mise en place et pour l'abrogation votée par TOUS les élus, etc.

La prochaine journée de formation a lieu le 10/11. Les personnels l'ont montré : ils sauront rester unis, défendre leurs revendications et rejeter les tentatives de les associer à la mise en œuvre de cette réforme.

Plus que jamais, l'heure est à la mobilisation générale pour l'abrogation et à la grève pour l'arracher.

Nous proposons aux AG de se réunir avec les sections syndicales pour répondre à l'appel de l'intersyndicale nationale en discutant, amendant, adoptant et faisant connaître la motion suivante :

La formation-formatage à la réforme : NON ! L'abrogation de la réforme du collège : OUI !

Nous n'acceptons pas l'amputation des horaires disciplinaires, la disparition du latin, des classes bi-langues, la réunionniste, un DNB vidé de contenu disciplinaire.

Les 15 organisations syndicales nationales qui exigent l'abrogation de la réforme du collège (SNES-FSU, SNEP-FSU, SNFOLC, SNETAA-FO, SFSDPPEP-FO, CGT Educ'action, SNEIP- CGT, SNALC-FGAF, SIES-FAEN, SNCL- FAEN, CNGA et A&D CFE-CGC, SNUEP- FSU, SUD Éducation et SUNDEP Solidaires) se sont réunies le 3 novembre (communiqué au verso).

« L'intersyndicale appelle, dans l'immédiat, tous les collègues à s'opposer localement aux formations qui ne sont que des formatages à la réforme et à décider collectivement de la forme de cette opposition (refus d'y participer, grève, participation collective à la formation en y exprimant notre refus de la réforme...). »

Elle *« appelle les personnels à se réunir en assemblées générales, heures d'information syndicale pour débattre des suites de l'action, en particulier de la possibilité de construction d'une grève majoritaire permettant de créer le rapport de force pour gagner. Dans la perspective de monter d'un cran dans la mobilisation, elle invite les assemblées générales à lui faire remonter leurs prises de position. »*

Nous nous sommes réunis en AG, nous en avons discuté et nous faisons nôtres ces propositions.

La ministre reste sourde aux revendications, elle n'accepte même pas de recevoir nos syndicats.

Elle ne connaît que le passage en force. Mais nous sommes plus de 350 000 professeurs, unis avec nos syndicats nous sommes une force, nous pouvons faire reculer le gouvernement.

Alors oui, pour obtenir l'abrogation, il faut monter d'un cran : il faut la grève, la grève unie jusqu'au retrait de la réforme. Nous y sommes prêts.



Appel de l'intersyndicale du second degré

L'intersyndicale s'est réunie, le mardi 3 novembre, pour envisager les suites de la lutte pour obtenir l'abrogation de la réforme du collège.

Les personnels ont réaffirmé leur refus de cette réforme dès la rentrée, ils ont fait grève le 17 septembre et ont participé massivement à la manifestation nationale du 10 octobre. Pourtant la ministre refuse toujours de recevoir l'intersyndicale qui représente 80 % des personnels.

La ministre crée, par ce refus de tout dialogue, une situation de blocage qui l'oppose à la majorité des personnels.

- L'intersyndicale appelle, dans l'immédiat, tous les collègues à s'opposer localement aux formations qui ne sont que des formatages à la réforme et à décider collectivement de la forme de cette opposition (refus d'y participer, grève, participation collective à la formation en y exprimant notre refus de la réforme...). Elle rappelle que des préavis de grève journaliers sont déposés.
- L'intersyndicale appelle les personnels à participer à une semaine d'action à partir du 23 novembre en multipliant les expressions communes, les réunions publiques, les distributions publiques de tracts...
- L'intersyndicale appelle les personnels à se réunir en assemblées générales, heures d'information syndicale pour débattre des suites de l'action, en particulier de la possibilité de construction d'une grève majoritaire permettant de créer le rapport de force pour gagner.

Dans la perspective de monter d'un cran dans la mobilisation, elle invite les assemblées générales à lui faire remonter leurs prises de position.

L'intersyndicale reste déterminée à poursuivre la lutte contre cette réforme inacceptable et demande l'ouverture de discussions sur d'autres bases.